



N. 24
**LE MUSÉE ALPIN
DEVIENT LE MUSÉE
DU MONT-BLANC**



CHAMONIX-MONT-BLANC

Le magazine de la mairie de Chamonix-Mont-Blanc **FÉVRIER 2024**

3

SÉCURITÉ :
RETOUR SUR LES
PRÉCIPITATIONS DE
NOVEMBRE 2023

10

MOBILITÉS :
TOUT SAVOIR
SUR LA CARTE
VIACHAM

14

CULTURE : LE
MUSÉE ALPIN
DEVIENT LE MUSÉE
DU MONT-BLANC

18

SPORT :
RÉAMÉNAGEMENT DU
SITE DU BOUCHET

24

PORTRAIT :
CYPRIEN PIROUD,
PROVISEUR DE LA
CITÉ SCOLAIRE

HÔTEL DE VILLE

04 50 53 11 13
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
72 HEURES (N° VERT)
0800 34 55 10

MAISON DE VILLAGE D'ARGENTIÈRE

04 50 54 03 06
**AGENCES POSTALES COMMUNALES
D'ARGENTIÈRE ET DES PÈLERINS**
07 61 50 02 91

RÉGIE INTERCOMMUNALE

CHAMONIX PROPRETÉ

04 50 53 41 94
DÉCHETTERIES
Closy 04 50 54 68 94
Bocher 04 50 55 18 64

MUSÉE DES CRISTAUX

04 50 54 78 39

MUSÉE ALPIN

04 50 55 29 46

**MAISON DE LA MÉMOIRE ET
DU PATRIMOINE JANNY COUTTET**

04 50 54 78 55

MÉDIATHÈQUE

04 50 53 34 82

CENTRE SPORTIF RICHARD BOZON

04 50 53 23 70

Patinoire 04 50 53 12 36

Tennis 06 72 96 56 17

MJC 04 50 53 12 24

CLUB DES SPORTS

www.chamonixsport.com

Chamonix 04 50 53 11 57

Argentière 04 50 54 16 36

OFFICE DE TOURISME

www.chamonix.com

Chamonix 04 50 53 00 24

Argentière 04 50 54 02 14

POLICE MUNICIPALE

04 50 53 75 02 / 06 25 42 02 32

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

PGHM 04 50 53 16 89

SECOURS INTERNATIONAL 112

SAMU 15

HÔPITAL 04 50 53 84 00

**PERMANENCES « INFO
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE »**

Les mercredis de 9h à 12h

04 56 19 19 19 / www.hsre.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

François BRUNERO 07 56 88 74 61 /

francois.brunero@conciliateurde

justice.fr

ÉDITO DU MAIRE



< Pensons les aménagements de notre vallée sur le temps long >

Cher(e)s toutes et tous,
Permettez-moi tout d'abord, au nom de l'ensemble des élus et des agents de la municipalité, de vous souhaiter une excellente année 2024. Vous étiez particulièrement nombreux à la cérémonie des vœux de la collectivité ce samedi 27 janvier au Majestic. Comme chaque année, ce temps de partage nous a permis de nous retrouver, de revenir sur les temps forts de l'année écoulée, et surtout de nous projeter vers les années à venir.

2024 sera résolument placée sous le signe du rassemblement, du sport et du partage. Chamonix-Mont-Blanc a vu naître l'alpinisme, et en tant que territoire de glace et de neige, a accueilli avec un véritable enthousiasme les premiers Jeux Olympiques d'hiver dans le cadre de la VIII^e Olympiade de Paris 1924. Cet héritage est à la fois un devoir de mémoire et un devoir d'action : quel autre territoire que Chamonix pour préparer l'avenir des sports d'hiver ? L'adaptation et l'innovation sont au cœur de notre territoire.

À Chamonix-Mont-Blanc, chaque nouvel aménagement de notre vallée est ainsi pensé sur le temps long, afin de permettre l'épanouissement des jeunes générations mais aussi la protection de notre environnement. Le site du Bouchet a été repensé pour faciliter la pratique concomitante de différentes disciplines et de nouvelles zones de pratiques ont été réalisées. Côté domaines d'altitude, le conseil municipal a voté début décembre l'apport de 200M€ d'investissements supplémentaires par la Compagnie du Mont-Blanc, devenue première société à mission du secteur des remontées mécaniques. Ces investissements permettront la reconstruction des Grands Montets, le renouvellement d'infrastructures versant Sud et participeront au financement de nos transports en commun.

C'est cette même philosophie qui nous pousse aujourd'hui à rénover et à redéfinir les modalités de stationnement et de circulation au pied des domaines, tel au site du Tour/Balme dont l'opération de modernisation est désormais terminée, avec pour ambition première d'améliorer la desserte des



Claude Jacot

8^e Adjoint
Sécurité et montagne

sites en transports collectifs. Le parking de Lognan/Les Grands Montets connaîtra pareille réfection une fois la reconstruction terminée. Ces évolutions bouleversent bien évidemment nos habitudes, et des adaptations ainsi que des améliorations doivent être trouvées pour notre vallée qui attire toujours plus de monde. Mais le développement de méga-parkings ne peut être une solution, cela ne ferait qu'attirer encore plus de monde et de voitures. Nous n'avons pas d'autre choix que de faire le pari du transport collectif et peut-être demain, de la régulation des flux. Notre qualité de vie, tout comme celle de notre destination touristique, en dépendent.

Pour reprendre les mots de Jacques COUSTEAU, parce qu'on protège ce qu'on aime, et qu'on aime ce qu'on connaît, la collectivité investit massivement dans la culture. Les travaux du Musée Alpin de Chamonix ont ainsi débuté et celui-ci deviendra bientôt le premier musée de la montagne en France. Il participera, avec le Musée des Cristaux, les musées de culture populaire de la Vallée, le futur Glaciorium du Montenvers et le ChamLab en centre-ville, à la mise en réseau de la connaissance. Nous donnerons ainsi à nos habitants et nos visiteurs les clés de compréhension historique et scientifique de notre territoire, de son évolution naturelle et culturelle.

À Chamonix-Mont-Blanc, le lien homme-nature se vit toute l'année, en toute saison, et nous abordons l'avenir de façon toujours équilibrée en renforçant à la fois nos services publics et l'offre proposée à nos visiteurs. 2024 nous permettra de poursuivre cette mission qui nous oblige : celle de partager la découverte de nos montagnes au plus grand nombre, dans un esprit de liberté et de responsabilité.

Bonne année et bonne lecture !

Éric Fournier,
maire de Chamonix-Mont-Blanc

SÉCURITÉ

PRÉCIPITATIONS : RETOUR SUR L'ÉPISODE de novembre 2023 et ses suites

« Conséquence de ces pluies intenses, l'Arve a connu le 14 novembre 2023 dans sa partie aval, une crue exceptionnelle, encore plus importante que celle du 1^{er} mai 2015 ». Si, fort heureusement, l'Arve n'a pas débordé dans la vallée de Chamonix, nous avons dû faire face à plusieurs écoulements d'eau et coulées de boues significatives conduisant à des fermetures temporaires de routes, de sentiers, de parkings et à l'interruption de la circulation ferroviaire. Ce fut le cas notamment au Tour où le débordement du Nantet a coupé la route d'accès au village.

Élus et services de la commune, assistés des forces de l'ordre et d'experts (SM3A, RTM, Géolithe, Météo France), réunis en commission de sécurité, se sont immédiatement mobilisés pour assurer une veille permanente, prendre les décisions urgentes et informer la population en temps réel de l'évolution de la situation. L'accès au Tour a été organisé dans un premier temps par convois puis par un système

d'alternat, permettant aux habitants d'accéder au village. Dans le même temps, des travaux ont été programmés et réalisés en urgence.

Le 20 décembre 2023, après plusieurs semaines de travaux mobilisant l'ensemble de nos équipes, la circulation a été rétablie. Pour canaliser les eaux du Nantet, un pont cadre a été créé en lieu et place de la traversée hydraulique initiale. Deux plages de dépôt pour décanter les éventuelles laves torrentielles ont par ailleurs été créées en amont. Des travaux plus conséquents, augmentant la capacité d'écoulement, seront prochainement conduits. Merci aux habitants du Tour pour leur patience !

L'état de catastrophe naturelle a été reconnu (arrêté ministériel du 18 janvier 2024) pour l'ensemble de l'épisode. Il appartient à chacun de se tourner vers son assureur pour les modalités d'indemnisation.



Le débordement du Nantet coupe l'accès au village du Tour



Écoulement d'eau aux Nants



La commission de sécurité se réunit en mairie de Chamonix

EN IMAGES



11 novembre 2023

Chamonix-Mont-Blanc commémore Place du Poilu le 105^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 qui a mis fin à la Première Guerre Mondiale, en présence d'élus, d'anciens combattants et de représentants des autorités civiles et militaires du territoire. Précédemment, avait été organisé le relai de la flamme du souvenir dans plusieurs communes de la vallée de Chamonix.



EN IMAGES



28 novembre 2023

Le capitaine Jean-Christophe Braud prend officiellement le commandement du centre d'incendie et de secours de Chamonix et succède au capitaine Nicolas Mouralis, parti diriger le Centre de Secours de Romans-sur-Isère (Drôme).
Le 9 décembre 2023, pompiers professionnels, volontaires, jeunes sapeurs fêtent Barbe, leur Sainte patronne, en présence de leurs familles, d'élus et de plusieurs partenaires dans la chaîne du secours. L'occasion pour Éric Fournier, maire de Chamonix, de féliciter les promus et décorés, de saluer l'engagement sans faille de tous les pompiers pour notre territoire et de leur témoigner notre reconnaissance.

EN IMAGES



Le photographe Éric Bouvet présente ses photos du Massif du Mont-Blanc à Éric Fournier

21 au 23 octobre 2023

1^{re} édition du Chamonix Photo Festival organisé par Mario Colonel et Pierre Raphoz, pour célébrer la beauté des espaces naturels, en partenariat avec la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, l'Office de Tourisme de la Vallée et le Conseil départemental de la Haute-Savoie. 25 expositions dans l'ensemble des communes de la Vallée, projections de films, rencontres, workshops ravissent des milliers de visiteurs.



14 et 15 octobre 2023

2^e édition du « Festival 4810 Jeux » organisée par la médiathèque de Chamonix. Incroyable comme les jeux rassemblent tous les âges ! Jeux de cartes, jeux de société, jeux de construction, de réflexion, de stratégie, en présence d'auteurs et de créateurs de jeux, ont captivé des centaines de participants pour un week-end très ludique.



Création graphique © Atelier Mélécope

21 au 27 octobre 2023

Les Petits Asticots, festival jeune public, organisé par les Communautés de communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc et Pays du Mont-Blanc, ont vu grand cette année encore pour leur 22^e édition ! Théâtre, cirque, musique, marionnettes... C'est une véritable ouverture sur le monde et les arts vivants qui a été proposée aux enfants et à leurs familles avec des spectacles et des artistes venus de tous horizons.

EN IMAGES



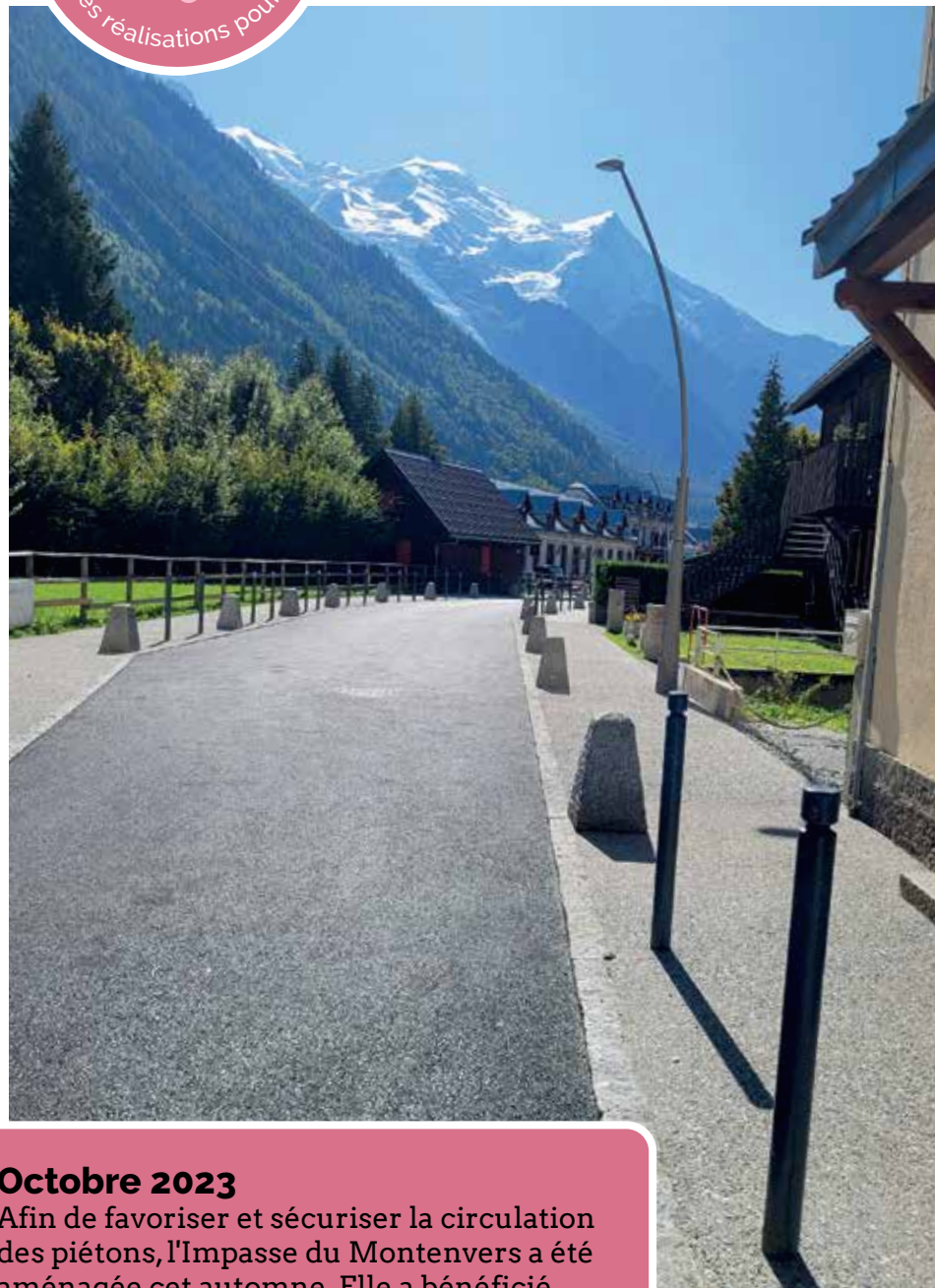
6 au 16 octobre 2023

La Communauté de communes de la Vallée de Chamonix fête la science sur le thème « science & sport » ! Rencontres, films, ateliers et animations rassemblent scientifiques et sportifs et permettent de comprendre comment les sciences sont utilisées dans le sport.



Les jeunes du Mo Skate Club rencontrent des membres de l'équipe de voltige de l'armée de l'air et de l'espace

EN IMAGES



Octobre 2023

Afin de favoriser et sécuriser la circulation des piétons, l'Impasse du Montenvers a été aménagée cet automne. Elle a bénéficié d'une nouvelle configuration avec de larges trottoirs, des bornes empêchant le stationnement sauvage et un nouvel enrobé.



Automne 2023

Les tennis couverts des Îles aux Grassonnets ainsi que les bâtiments attenants ont été démolis cet automne après une opération de désamiantage. Une plateforme stabilisée est réalisée sur la parcelle pour cet hiver, avant qu'une Zone d'activité dédiée à l'artisanat soit créée en 2024.



1^{er} décembre 2023

La régie communale des parkings, Chamonix Parc Auto, a inauguré un nouveau bureau d'accueil du public au sein du parking Saint-Michel de Chamonix-Mont-Blanc. Il devient son bureau central en lieu et place de celui du parking d'Entrèves. Le bureau est ouvert au public sept jours sur sept de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.

EN IMAGES



Novembre/Décembre 2023

La Maison Charlet-Straton, appelée également L'étape, propriété communale au cœur du village d'Argentière, bénéficie d'une rénovation énergétique de grande qualité : ensemble de la toiture, isolation des façades, renouvellement des menuiseries (fenêtres et portes). Cette réfection permet une isolation complète du bâtiment et une dépense énergétique moindre.



MOBILITÉS

CARTE VIACHAM VALLÉE DE CHAMONIX : toutes les informations !



Philippe Charlot

**Conseiller municipal
Vice-Président communautaire
Transports et mobilités**

Cristaux et Maison de la Mémoire et du Patrimoine Janny Couttet.

• L'obtention d'une carte de parking pour stationner 11h dans les parkings de Chamonix-Mont-Blanc suivants : Fond des Gires, des Tennis, Corzolet, Courmayeur, et 13h dans le parking du Centre Ville (ancien Grépon), sous réserve des places disponibles et dans le parking de la gare de Vallorcine.

• Le coût est de 50€/an.

Comment obtenir la carte ViaCham ?

RENOUVELLEMENT

Vous avez déjà une carte ViaCham et vous souhaitez la renouveler

• **Votre carte ViaCham expire avant le 1^{er} février 2024.** Vous disposez de 3 mois à partir de sa date d'expiration pour la faire renouveler pour une année complète. Entre-temps, votre carte sera prolongée automatiquement par voie informatique jusqu'à ce renouvellement.

• **Votre carte ViaCham expire après le 1^{er} février 2024.** Vous devez renouveler votre carte, avant sa date d'expiration et au plus tard avant le 31 décembre 2024 si elle expire en 2025, pour continuer à bénéficier des transports et des services associés. Votre

carte sera renouvelée à compter du paiement, pour les 12 prochains mois.



Pour les renouvellements

• Votre carte ViaCham sert de justificatif pour en obtenir une nouvelle (aucun autre justificatif ne vous sera demandé).

• Prenez rendez-vous auprès de votre mairie (en ligne, au téléphone ou à l'accueil).

• Le paiement se fait au guichet, par CB, par chèque ou en espèces.

NOUVELLE DEMANDE

Vous n'avez pas de carte ViaCham et vous souhaitez en obtenir une

Prenez rendez-vous auprès de votre mairie (en ligne, au téléphone ou à l'accueil). Un justificatif de résidence ou de travail vous sera demandé.

GRATUITÉ

Vous êtes ayant droit et vous avez moins de 18 ans ou vous avez plus de 75 ans, vous bénéficiez d'une carte ViaCham avec un tarif gratuit.

Des guichets sont ouverts dans les quatre mairies de la Vallée ainsi que dans les maisons de villages des Pèlerins et d'Argentière.



Bus du réseau Chamonix Mobilité



Le Mulet, navette de centre-ville



SÉCURITÉ

DÉNEIGEMENT : CE QUE FAIT LA COMMUNE et les obligations des professionnels et des particuliers

CE QUE FAIT LA COMMUNE DE CHAMONIX : RAPPEL DE LA MISSION

La commune de Chamonix-Mont-Blanc intervient sur 65 km de voiries, 15 km de trottoirs et 35 000 m² de parkings et de places publiques, soit une surface totale de 410 000 m². Le déneigement des voies communales et de tous les trottoirs est assuré par les personnels et matériels communaux. L'ensemble des opérations de déneigement mobilise une quarantaine d'agents et une dizaine de véhicules de la commune. Priorité est donnée aux circuits de transports en commun (y compris les arrêts), aux rues à forte déclivité et aux accès des bâtiments publics (hôpital, groupes scolaires, hôtel de ville...). Le déneigement de surface (parkings, cours d'écoles, places piétonnes...) et des espaces publics, est assuré par des entreprises privées, prestataires de la collectivité. 25 engins sont mobilisables sur 21 secteurs. Après la chute, l'évacuation de la neige est principalement réalisée par des entreprises privées, avec l'aide des services municipaux. Le coût annuel du déneigement pour la commune représente 1 million € pour une année moyenne, en plus des charges générales. Le déclenchement d'une seule mobilisation journalière des entreprises privées représente 50 000€.

RAPPEL DES OBLIGATIONS QUI PÈSENT SUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS... ET QUELQUES RÈGLES DE BON SENS

En cas de fortes chutes de neige, pensez à déneiger régulièrement vos accès. Les toits des propriétés situées en bordure des rues doivent être munis de dispositifs pour empêcher la chute de neige ou de glace sur la voie publique.

Ce manquement peut engager votre responsabilité. Les propriétaires et locataires riverains sont tenus de faire enlever, chacun le long de sa propriété, la neige encombrant les trottoirs et celle provenant des toits. Ne déposez pas dans la rue la neige et la glace provenant de l'intérieur de vos propriétés... a fortiori après le passage des services municipaux. Le dépôt de neige ne doit pas entraver la circulation publique. Nous rappelons par ailleurs principalement aux commerçants qu'ils ne doivent pas jeter de seau d'eau usée sur la voirie, notamment en période de gel.



RECONSTRUCTION DES INSTALLATIONS DES GRANDS MONTETS, montagne de légende, patrimoine emblématique de la Vallée de Chamonix



Patrick Devouassoux
Conseiller délégué Travaux

Parallèlement à cette procédure exigeante qui a abouti à l'avis favorable à l'unanimité de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) en septembre 2022 et une délivrance des autorisations au titre du site classé en mars 2023 et dans un contexte économique fortement évolutif, il s'agissait pour la collectivité d'intégrer le coût de cet investissement au contrat initial signé le 5 décembre 2013 pour 40 ans sans déséquilibrer le modèle économique, ni le faire reposer sur le seul usager tout en répondant aux enjeux d'adaptation du territoire aux transitions.

Un avenant validé en conseil municipal le 6 décembre 2023 acte l'apport de 200 M€ d'investissements supplémentaires par le délégataire, soit 743 M€ sur la totalité du contrat, dont 149,5 M€ pour la reconstruction des Grands Montets.

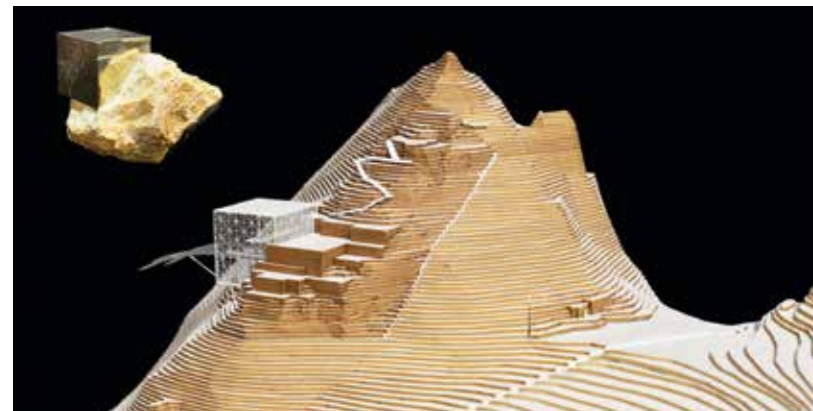
L'infrastructure prévue sera de haute qualité environnementale et architecturale. Le choix de Renzo Piano pour conduire le projet, architecte de stature internationale, a été dicté par sa capacité à apporter des réponses fortes à un problème complexe et à tenir compte du contexte très particulier de ce site emblématique. Une ouverture élargie à l'année a été souhaitée pour répondre à toutes les pratiques en haute montagne, aussi bien le ski hors normes sur le domaine d'Argentière que les grandes courses d'alpinisme que sont la Verte, les Courtes ou les Droites.

L'appareil du 2^e tronçon de type 3S est conçu pour offrir une véritable expérience qualitative lors d'un « voyage » vers le sommet de l'aiguille des Grands Montets en toute saison,

tout en limitant le nombre et l'ampleur des ouvrages porteurs, en fluidifiant l'attente à Lognan entre les véhicules et en améliorant la résistance aux conditions météorologiques. Son ouverture est prévue pour Noël 2026. Pour le 1^{er} tronçon qui devrait aussi voir le jour l'hiver 2026/2027, une télécabine de 10 places avec un débit théorique de 700 personnes / heure permettra le transport des skieurs en hiver en assistance de la télécabine de Plan Joran et de piétons le reste de l'année, notamment en été, en plus du personnel et de la logistique du site. La gare de départ s'inscrira plus globalement dans un plan de réaménagement des parkings, de la desserte en transports en commun et des cheminements piétons porté par la commune pour un accès durable à ce site exceptionnel.



Préfiguration de la gare des Grands Montets



Intégration 3D de la gare des Grands Montets



Intégration 3D de la gare des Grands Montets

FINALISATION DE L'AMÉNAGEMENT du site du Tour

Le site du Tour/Balme constitue l'un des trois principaux domaines skiables de la commune avec Brévent/Flégère et Lognan/Les Grands Montets. Il avait incontestablement besoin d'une modernisation de manière à garantir la pérennité de l'exploitation et à restaurer une attractivité qui s'est érodée au cours des dernières années.

L'opération de rénovation a été menée par la commune de Chamonix en lien direct avec son opérateur qu'est la Compagnie du Mont-Blanc et en concertation étroite avec les riverains.

Parallèlement au remplacement de la télécabine de Charamillon et à la cons-

truction de deux nouvelles gares, inaugurées en janvier 2023, la commune a souhaité procéder au réaménagement du parking et à la redéfinition des modalités de stationnement et de circulation sur le site.

L'ambition est principalement de favoriser et d'améliorer la desserte en transports en commun en créant une voie de bus en site propre. Les travaux d'aménagement débutés à l'automne 2022 sur la rive gauche, se sont poursuivis en 2023 en rive droite. Le parking communal payant, géré par la régie des parkings Chamonix Parc Auto, est désormais fonctionnel.



Nouveau parking du Tour



Domaine de Balme - Gare de Charamillon



CULTURE

LE MUSÉE ALPIN DE CHAMONIX DEVIENT le Musée du Mont-Blanc

La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc rénove le Musée Alpin, labellisé Musée de France.



Juliette
Martinez

Conseillère déléguée
Culture et animation

Le Musée Alpin de Chamonix a débuté sa mue et connaît actuellement une rénovation complète comprenant sa mise en accessibilité et sa rénovation thermique.

Au terme de travaux conséquents, il sera le seul musée de la montagne en France pour donner des clés de compréhension de ce territoire naturel et culturel d'exception. Avec un agrandissement du site actuel sur 1800 m² d'expositions, il proposera 3 espaces d'exposition permanente sur 3 thématiques différentes : **Adaptations** (histoire du territoire du Mont-Blanc), **Exploits** (l'alpinisme sur le territoire du Mont-Blanc) et **Paysages** (regards d'artistes sur le territoire du Mont-Blanc) ainsi qu'un espace d'exposition temporaire.

Une nouvelle scénographie résolument contemporaine est créée valorisant la richesse des collections, avec des dispositifs médiatiques et numériques adaptés à tous les publics : familles avec enfants, public international, personnes en situation de handicap, groupes scolaires et adultes...

Les 15 000 actuelles pièces du fonds existant vont être enrichies avec de nouvelles collections dans les domaines des sports de montagne et du paysage du territoire : tableaux, arts graphiques, photographies...

Un nouvel accueil, un espace d'animation, des locaux techniques et de gestion sont par ailleurs aménagés.

L'équipe du Réseau des Musées est en lien constant avec les associations de la vallée de Chamonix (Amis du Vieux Chamonix, Artocène...) afin de concevoir une scénographie unique, de grande qualité et ancrée dans son territoire. Les conseils des associations sont précieux et nous les en remercions. À signaler par ailleurs que le futur Musée du Mont-Blanc permettra d'offrir un nouvel écrin de grande qualité aux tableaux grand format actuellement exposés au Majestic.

Le projet de rénovation d'un coût prévisionnel global de 7,2 M€ est porté par la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix avec des aides importantes de nombreux partenaires : l'État, dans le cadre de France relance : 1,8M€ ; le Conseil départemental de la Haute-Savoie :

1,3M€ ; un Fonds de concours de la commune de Chamonix-Mont-Blanc : 600 000€ ; l'Union Européenne dans le cadre du projet Alcotra/DAHU : 560 000€ et la Région Auvergne-Rhône-Alpes : 300 000€.

Les travaux ont véritablement commencé cet automne 2023 par un désamiantage complet de l'ensemble du bâtiment. Les entreprises ont ensuite procédé à la déconstruction des murs non porteurs (cloisons en bois, en plâtre, en placo) et des plafonds. Une partie des planchers en béton vont ensuite être déconstruits avant que de nouveaux planchers soient mis en place.

L'ouverture du Musée du Mont-Blanc est programmée pour fin 2025.

DÉCÈS DE LÉONARD GIANADDA, MÉCÈNE CULTUREL, AMI DE CHAMONIX

Successivement reporter, photographe, ingénieur, promoteur immobilier (il a construit près de 1500 appartements à Martigny), créateur d'une fondation culturelle suite au décès accidentel de son frère Pierre, mécène particulièrement généreux, Léonard Gianadda est décédé le 3 décembre 2023 à l'âge de 88 ans.

En proposant depuis 45 ans dans un lieu unique, des expositions exceptionnelles avec des œuvres des plus grands peintres (qui ont accueilli plus de 10 millions de visiteurs !), un musée archéologique, un musée de l'automobile, un parc de sculptures, une saison musicale avec des artistes internationaux, sans oublier les œuvres d'art sur les giratoires, Léonard Gianadda a inscrit Martigny, petite ville du Valais, sur la carte européenne de l'art grâce à ses contacts tissés avec les plus grands musées du monde.

Les liens ont toujours été très forts entre notre vallée et Léonard Gianadda et sa fondation. Outre le fait que nos élus et services avaient pris l'habitude d'échanges réguliers, les activités de la Fondation, - systématiquement ajoutées à nos programmations culturelles, complétées par des conférences dans la médiathèque de Chamonix, à chaque nouvelle exposition, de l'historienne de l'art Martha Degiacomi, - ont toujours fait l'objet d'une promotion importante dans la vallée de Chamonix. Très nombreux sont nos habitants et nos touristes qui fréquentent assidument depuis des décennies la fondation et s'y enrichissent tout en participant à son rayonnement.

Nous saluons la mémoire de Léonard Gianadda, ami de Chamonix et témoignons à sa famille ainsi qu'à l'équipe de la Fondation toutes nos sincères pensées.



Léonard Gianadda © Fondation Gianadda - Thomas Andenmatten, 2019

PRÉFIGURATION DU FUTUR MUSÉE DU MONT-BLANC



TRAVAUX EN COURS AU MUSÉE ALPIN





SPORT

CENTENAIRE DES J.O. de Chamonix 1924



Marie-Noëlle Fleury

Conseillère municipale
Célébrations des 100 ans des 1^{ers} J.O. d'hiver (Chamonix 1924)

Mont-Blanc. Elle propose, à l'aide d'affiches, de photos, d'objets, de films et de plusieurs documents inédits issus des archives municipales, un regard approfondi sur l'organisation et le déroulement de cet événement à Chamonix.

L'exposition « 100 ans de Jeux Olympiques d'hiver et les Olympiens Chamoniards », présentée allée du Majestic propose une double entrée. Elle met en valeur toutes les affiches des Jeux d'hiver depuis leur naissance à Chamonix et recense tous les sportifs chamoniards qui ont participé aux Jeux. L'occasion de rappeler qu'au moins un sportif de Chamonix a participé à chacune des olympiades. Sujet également développé dans une exposition parallèle présentée à la Maison de Village d'Argentière.

Le livre « Chamonix 1924, les premiers Jeux Olympiques d'hiver » (Glénat, Collection Héritage du C.I.O.) est LE livre officiel du centenaire. Une somme de près de 200 pages, fruit du travail d'universitaires, de chercheurs, de journalistes et de passionnés d'histoire

Nos élus, en présence de nombreux acteurs du mouvement sportif et d'olympiens chamoniards ont inauguré le 16 décembre 2023 deux expositions en lien avec le centenaire des J.O. et ont présenté le livre référence sur l'histoire des 1^{ers} Jeux Olympiques d'hiver.

L'exposition « Chamonix 1924 : l'invention des Jeux Olympiques d'hiver » est présentée jusqu'au 15 mars 2025 à la Maison de la Mémoire et du Patrimoine Janny Couttet de Chamonix-



Xavier Chantelot, Vice-président communautaire à la culture, Éric Fournier et Marie-Noëlle Fleury, élue en charge du centenaire des J.O. Chamonix 1924, devant l'exposition de l'allée du Majestic

locale qui sont allés, sous la direction de Julien Sorez, historien du sport et professeur à Paris Nanterre, aux sources parfois inédites pour faire revivre une incroyable aventure... celle des Jeux Olympiques d'hiver ! C'est un beau livre, illustré d'une iconographie très riche et colorée, qui nous fait pénétrer dans les coulisses de ces Jeux précurseurs et révèle le formidable défi que fut l'organisation. C'est aussi une magnifique galerie de portraits.

L'année du centenaire est par ailleurs rythmée par de nombreux rendez-vous sportifs et festifs. Le 25 janvier, journée anniversaire des « 100 ans jour pour jour » de la cérémonie d'ouverture des 1^{ers} Jeux Olympiques de Chamonix 1924 a donné lieu à une belle fête populaire.

Nous recevons ensuite de nombreuses personnalités du monde sportif, dont Thomas Bach, président du CIO, le 16 mars pour la célébration officielle des 1^{ers} J.O. d'hiver. Et le 23 juin, journée olympique mondiale, sera organisé à Chamonix le relai de la flamme olympique des Jeux de Paris 2024 !



L'historien Julien Sorez au sein de l'exposition de la Maison de la Mémoire et du Patrimoine



Gâteau géant pour célébrer le centenaire « jour pour jour »



SPORT

LES OLYMPIENS CHAMONIARDS reçus officiellement au CIO à Lausanne



Marie-Noëlle Fleury

Conseillère municipale
Célébrations des 100 ans des 1^{ers} J.O. d'hiver (Chamonix 1924)



Aurélie Beaufour

Conseillère municipale
Vice-Présidente communautaire Sport

Chamonix-Mont-Blanc présente la particularité d'avoir eu des athlètes de son territoire pour représenter la France à chacun des Jeux olympiques d'hiver depuis leur création en 1924 à Chamonix jusqu'à ceux de Pékin en 2022.

En lien avec les célébrations du centenaire des premiers Jeux olympiques d'hiver en 2024, une délégation s'est rendue à Lausanne le 20 octobre 2023. Elle était composée de 20 olympiens de Chamonix ayant participé aux jeux d'hiver répartis entre ceux de 1956 à Cortina d'Ampezzo et ceux de 2022. Des élus, des membres des services municipaux, de l'Office de Tourisme, du Club des Sports et de la Team

Chamonix participaient également à cet évènement piloté par Marie-Noëlle Fleury, élue en charge du centenaire des J.O. de 1924 et Aurélie Beaufour, élue en charge du sport.

Après une visite de l'incroyable siège du CIO, nos sportifs se sont prêtés, avec beaucoup d'émotion, à la cérémonie de signature du mur des olympiens avant de se voir remettre un certificat de participation à leur(s) J.O.(s) respectif(s). Puis la délégation a pu découvrir les riches collections du Musée Olympique avant de retourner à Chamonix-Mont-Blanc non sans que les participants n'aient souligné l'importance pour eux d'avoir pu participer à cette réunion inédite des athlètes olympiques de notre commune.



La statue de Pierre de Coubertin et le drapeau olympique au siège du CIO



L'incroyable architecture du siège du CIO



Les olympiens chamoniards sont reçus au siège du CIO



Olympiens et acteurs du sport chamoniard posent devant le Musée Olympique de Lausanne



SPORT

RÉAMÉNAGEMENT DE DIFFÉRENTS ESPACES SPORTIFS (ski de fond, parapente, luge) sur le site du Bouchet à Chamonix-Mont-Blanc



Aurélie Beaufour

Conseillère municipale
Vice-Présidente communautaire
Sport

Le site unique du Bouchet a été repensé afin de proposer au public à partir de cet hiver 2023/2024, l'exercice concomitant de différentes pratiques sportives et ludiques outdoor. L'ensemble des travaux de réaménagement ont été réalisés au cours de l'automne 2023.

Le stade d'atterrissage des parapentes est désormais utilisé par les parapentistes toute l'année, sachant qu'il était jusqu'à présent utilisé uniquement l'été. L'espace est matérialisé pour le distinguer de la zone de départ des pistes de fond.

Un stade de luge sécurisé, à la lisière du stade de parapente, a pris place sur la butte principale après remodelage. Un stade d'apprentissage du ski de fond pour les débutants a été créé en lieu et place de la butte utilisée précédemment pour la luge.

Cette dernière a été en grande partie rasée pour aménager le stade, ce qui a nécessité un déplacement de terre vers l'aire des deltaplanes où a été aménagée une deuxième zone de pratique, avec des modules, à la fois pour les fondeurs débutants et les plus confirmés.



Création de nouveaux modules sur le parcours de fond



Stade d'atterrissage des parapentes et stade de luge



Nouveau stade d'apprentissage pour les fondeurs débutants

BRÈVES



FORMATION À L'UTILISATION DES DÉFIBRILLATEURS

Des formations citoyennes à l'utilisation de défibrillateurs ont été organisées du 11 au 14 décembre 2023. Occasion par ailleurs de rappeler à tous que des défibrillateurs automatisés externes (DAE) ont été installés en différents sites de la commune et de l'intercommunalité. En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite suite à un arrêt cardiaque. Un choc électrique (défibrillation) administré par un défibrillateur aurait pu leur sauver la vie.



PANIER DE NOËL POUR LES AÎNÉS DE LA VALLÉE DE CHAMONIX

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Communauté de communes a offert à tous les aînés de +75 ans (1153 personnes) un panier de Noël composé de plusieurs produits salés et sucrés. Les près de 600 personnes intéressées pour la commune de Chamonix ont pu retirer leur colis à la Salle de Convivialité ou à la Maison de village d'Argentière. À signaler qu'un repas festif sera par ailleurs organisé pour nos anciens au printemps 2024.

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE MONT-BLANC

La Conférence transfrontalière Mont-Blanc s'est réunie le 5 décembre 2023 à Salvan en Valais sous la Vice-Présidence trinationale d'Eric Bianco, Chef du Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation du Canton du Valais, Davide Sapinet, Assesseur des ouvrages publics, du territoire et de l'environnement de la Région Autonome Vallée d'Aoste, et Eric Fournier, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc. Au programme de cette rencontre, la rédaction de la convention et la préparation des statuts du futur Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) de l'Espace Mont-Blanc.



PARTICIPATION DE NOS COLLECTIVITÉS AU FORUM DES MÉTIERS DE LA CITÉ SCOLAIRE

La Cité scolaire Roger Frison-Roche a organisé le 25 novembre 2023 un forum des métiers réunissant plus de 40 professionnels issus de très nombreux secteurs d'activités (tourisme, santé et social, bâtiment et travaux publics, commerce et industrie, métiers de la montagne, informatique, culture, sport, administration publique...). Objectif affiché de cette initiative : permettre à l'ensemble des jeunes scolarisés dans la vallée de rencontrer des professionnels et d'échanger avec eux sur une meilleure identification des métiers, leurs atouts et leurs difficultés, les parcours scolaires et/ou professionnels pour y accéder. L'occasion de conforter certains choix déjà affirmés, de suggérer des pistes ou de susciter des vocations ! Nos collectivités sont évidemment allées à la rencontre des jeunes collégiens et lycéens et de leurs accompagnants. Opportunité de présenter les métiers territoriaux dans leur grande diversité, de proposer des offres concrètes de stages (notamment pour les élèves de 3^e et les secondes) et des emplois d'été, sachant que nos collectivités apprécient particulièrement ces renforts estivaux qui permettent aux nombreux jeunes qui nous rejoignent chaque année de connaître une première expérience professionnelle.

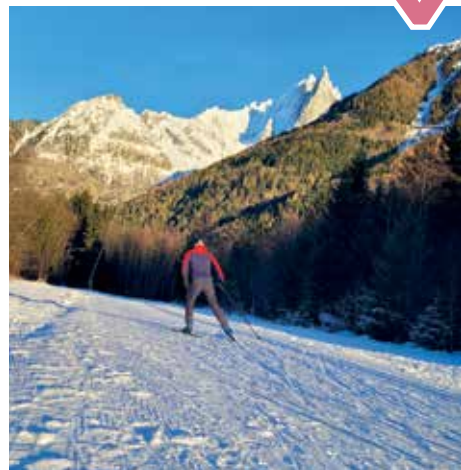


BRÈVES

SUCCÈS DE LA PRÉVENTE DES FORFAITS NORDIQUES 2023/2024

Du 1^{er} octobre au 15 novembre 2023, ce sont pas moins de 650 forfaits saison Vallée de Chamonix (auxquels il faut ajouter une soixantaine de forfaits départementaux/nationaux rattachés à Chamonix et 25 forfaits saison « enfants ») qui ont fait l'objet d'une prévente en ligne sur le site de Haute Savoie Nordic. Par ailleurs, 500 forfaits supplémentaires ont déjà été vendus directement en caisse.

C'est une belle reconnaissance pour les magnifiques domaines nordiques de la vallée de Chamonix gérés par notre service des pistes dépendant de la Direction des Sports communautaire.



FRESQUES DU CLIMAT

Pour comprendre et agir sur le changement climatique, plusieurs ateliers « Fresque du climat » ont été organisés à l'automne dernier sur notre territoire, notamment le 13 octobre dans le cadre de la Fête de la Science et le 15 novembre, avec des enfants, à la médiathèque de Chamonix. Atelier ludique, scientifique, collaboratif et créatif fondé sur les rapports du Giec, jeu de cartes basé sur des données scientifiques, il permet de découvrir les principaux phénomènes et enjeux liés au changement climatique. Il donne également au public des pistes d'actions possibles.



Fresque du Climat au Majestic le 13 octobre



Fresque du Climat au Majestic le 13 octobre



Fresque du Climat à la médiathèque le 15 novembre

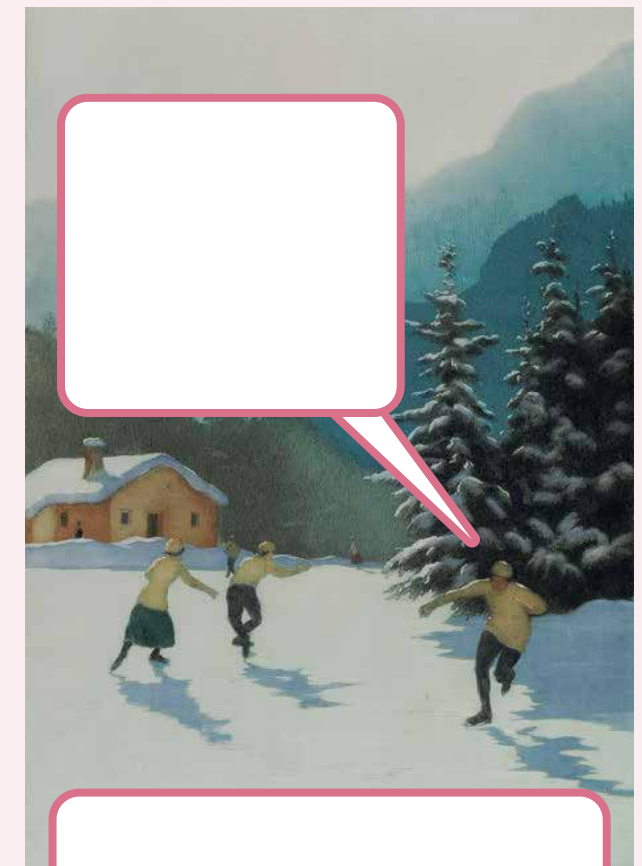
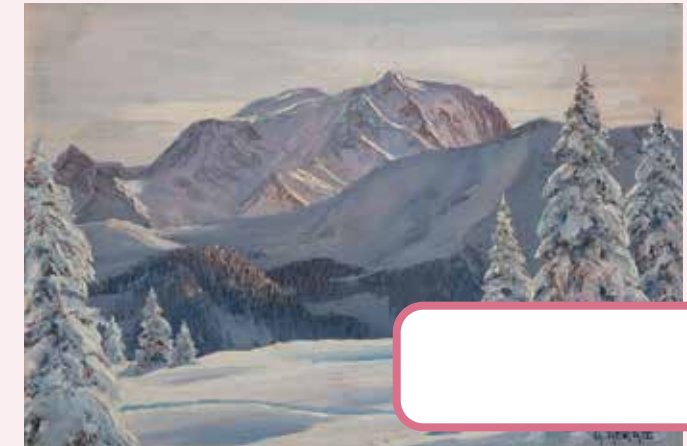
SÉCURISATION DE LA POYA/ROUTE DÉPARTEMENTALE 1506

Le 5 juin 2022, un très violent coup de vent accompagné de grêle avait provoqué la chute d'arbres et de rochers sur La Poya, Route Départementale 1506 entre Chamonix et Argentière. Un important travail de bûcheronnage avait été mené sachant que des arbres fragilisés menaçaient de tomber. La mission de sécurisation s'est poursuivie en décembre 2022 puis en novembre 2023 conduisant à des coupes d'arbres et à la stabilisation de blocs.

JEUX

PLAISIRS d'hiver

Si la pratique des sports d'hiver se développe dans les pays nordiques dès le 17^e siècle, dans la vallée de Chamonix, il faudra attendre la fin du 19^e - début du 20^e siècle pour que les sports de glisse et de glace soient adoptés. Il ne faut que quelques années de pratique pour que ces loisirs deviennent des sports qui font très vite l'objet de grandes compétitions, telles que des concours internationaux, championnats du monde ou jeux olympiques. **À vous d'imaginer textes et légendes pour accompagner les illustrations ci-dessous et de créer votre propre histoire !**



Création et visuels © Musée Alpin Chamonix



Vous souhaitez connaître l'actualité de votre ville ?



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



Retrouvez-nous sur internet
www.chamonix.fr



Abonnez-vous aux newsletters
> www.chamonix.fr

- Agenda évènementiel
- Conseil municipal
- Restauration municipale
- Actualités

Légendes (de gauche à droite et de haut en bas) : Anonyme, *Holländerinnen*, 1854, estampe / Ange Abrate, *Neige sur les sapins de Rochebrune*, 20^e siècle, peinture / Edgar Bouillette, *Lugeuses à Chamonix*, 1^{re} moitié 20^e siècle, estampe / Edgar Bouillette, *En bobsleigh*, 1^{re} moitié 20^e siècle, estampe / Edgar Bouillette, *Skieuse à Chamonix*, vers 1910, estampe / Edgar Bouillette, *Patineurs*, 1^{re} moitié 20^e siècle, estampe.

Pendant la fermeture du Musée Alpin pour rénovation, retrouvez nos collections en ligne sur : www.mountainmuseums.org

EXPRESSION POLITIQUE

La Tribune de la liste « Ensemble le pouvoir d'agir »

Éric Fournier

LES MOBILITÉS RESPONSABLES : UN LEVIER D'ACCÉLÉRATION MAJEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Si notre vallée est engagée de longue date dans la transition écologique, l'accélération du réchauffement climatique et les crises inflationniste et énergétique nous imposent de redoubler d'efforts pour infléchir notre trajectoire. Nous produisons plus d'énergie que nous en consommons grâce à l'hydroélectricité, mais cette énergie réinjectée dans le réseau national ne couvre pas in concreto l'ensemble de nos besoins notamment de chaleur et de carburant.

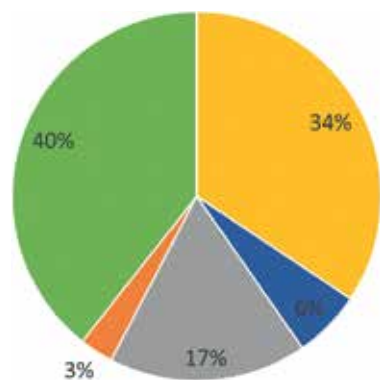
Pour réussir la transition écologique, nous allons devoir tout à la fois réduire notre consommation d'énergies fossiles, et augmenter notre production d'énergies renouvelables. En cette matière, on ne peut pas tout attendre de l'État, la loi, ou s'en remettre à l'inaction du monde ; chacun d'entre nous doit prendre sa part et votre collectivité doit vous y aider.

Les deux tiers de l'énergie que nous consommons sont d'origine fossile, principalement du fait d'un parc bâti à la faible performance énergétique et environnementale et de notre large dépendance à la voiture.

Sur le premier point, votre collectivité contribue depuis de nombreuses années à la conversion des systèmes de chauffage au fioul et à la rénovation énergétique d'une centaine de logements par an au travers d'un accompagnement personnalisé et d'aides financières, dont la Prime Énergie Habitat. Ce qui nous place dans la moyenne haute de la Région.

Consommation d'énergie par type CCVCMB (2021)

Electricité Bois énergie Gaz
Produits pétroliers Organo-carburants



Concernant le second levier d'action, les déplacements en voiture particulière représentent pas moins des trois quarts des flux routiers de la vallée, soit près de 40 % de nos émissions de gaz à effet de serre et de la moitié des polluants atmosphériques que représentent les NO₂. C'est d'ailleurs ce que confirment les premiers résultats de l'étude de proximité routière réalisée par ATMO, à laquelle contribue financièrement la Communauté de communes, lors de la fermeture du tunnel. La station de mesure des Bossons a enregistré une diminution de 12 % des émissions de NO₂ par rapport à novembre 2022, et une stabilité par rapport à octobre 2023 alors que le trafic moyen du tunnel du Mont-Blanc représente près de 25 % de la fréquentation de la vallée. Cette baisse relative en période de fermeture du tunnel témoigne de l'importance du trafic local dans la vallée, et de l'ancienneté du parc de véhicules qui circulent dans la vallée par rapport aux flux de transit du tunnel.

C'est la raison pour laquelle nous promovons depuis 20 ans un important réseau de transport en commun accessible tant pour notre population que nos visiteurs et avons fait le pari de l'augmenter de manière inédite à l'occasion de la nouvelle délégation de service public mise en place en décembre dernier. L'objectif est à la fois de mieux desservir les déplacements du quotidien tout en absorbant les pics saisonniers. Dès ce mois de décembre, plus de 50 % de km ont été effectués, et plus de 16 % de véhicules et 30 % de conducteurs ont été mobilisés. Bien sûr, la mise en place de cette nouvelle offre va nécessiter des ajustements au vu des nombreuses contraintes liées à la géographie de notre vallée ou à la conjoncture du marché de l'emploi auquel est confronté le transporteur. Mais gageons que la qualité de service du réseau s'améliorera à proportion de notre diminution de l'usage des véhicules.

Il faut aller plus loin en développant l'intermodalité, axe phare du plan de mobilité de la vallée que nous allons adopter en 2024. Grâce aux efforts de la Région et de votre collectivité, la ligne ferroviaire du Mont-Blanc Express a atteint un record historique de 900 000 clients en 2023 avec plus de 21,5 % de

fréquentation par rapport à 2019 et plus de 65 % l'été depuis la mise en place du cadencement à la demi-heure entre les Houches et Vallorcine. Nous avons ainsi sollicité de la Région Auvergne Rhône-Alpes le renforcement de la ligne toute l'année dès l'hiver 2024 afin de réduire encore la pression sur le trafic routier.

Parallèlement à cette augmentation des transports en commun, nous renforçons notre politique de dissuasion de la voiture notamment envers nos visiteurs en rendant progressivement payant les parkings de pied de piste avec le Tour dès cette année et les Grands Montets l'année prochaine. Et si nous conservons à ce jour 11h gratuites sur 5 parkings de centre-ville pour les détenteurs de carte ViaCham distinguant en cela les usages locaux comme ceux des travailleurs, nous devons tous, progressivement réduire quand on le peut et à mesure que notre réseau de TC monte en puissance notre recours au véhicule individuel. Nous étudions également la mise en place d'une Zone à trafic limité pour les extérieurs, avec là aussi les nombreuses contraintes spécifiques à notre vallée.

Vous le voyez, si réussir la transition écologique nécessite irrémédiablement de changer nos habitudes en tendant vers plus de sobriété et adaptant nos usages, votre collectivité vous accompagne avec détermination dans les moyens de sa mise en œuvre. Sur le volet énergétique, nous allons arrêter d'ici l'été 2024 un schéma directeur des énergies afin d'évaluer nos capacités de production d'ENR au regard des ressources et besoins du territoire. Différents scénarios sont à l'étude pour établir l'opportunité et la durabilité du mix énergétique pertinent pour la vallée de demain parmi le développement d'un réseau de chaleur urbain exploitant les eaux d'exhaure du Mont-Blanc et le bois-énergie - ressource sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir -, la géothermie, la solarisation thermique et photovoltaïque, le biogaz ou le développement des derniers gisements de petite hydroélectricité.

C'est le sens de notre engagement politique et notre cap : agir à vos côtés pour changer ce qui dépend de nous, avec ambition, audace et réalisme.

EXPRESSION POLITIQUE

La Tribune de la liste « Chamonix S'engage »

François-Xavier Laffin

TOUTE L'ÉQUIPE DE CHAMONIX S'ENGAGE ! VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE



Menez une réflexion sur tous ces sujets, sur toutes ces valeurs communes. Quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction ? Comment envisagez l'avenir ?

Engagez-vous, apportez vos idées, vos constats, votre analyse. Contactez Chamonix S'engage sur Facebook et par email : chamonixsengage@gmail.com

La Tribune de la liste « Une nouvelle voie »

Isabelle Colle

RECONNAÎTRE SES ERREURS EN POLITIQUE

Le renouvellement de la concession de la cabane du CERRO en mai 2022 a suscité un large émoi au sein de la communauté chamoniarde.

Une nouvelle équipe présentant un projet très marketé pour une économie touristique a ébloui les élus chargés de choisir les concessionnaires. A contrario, l'équipe en place depuis plusieurs années avait un projet tourné vers la population chamoniarde et son tissu associatif. Elle a été renvoyée 15 mois plus tard, en dépit d'un budget de 25 000€ voté pour travaux, l'équipe municipale découvre que l'exploitation

de cette cabane n'est pas si aisée. L'accès le plus rapide est bloqué par la queue au tunnel du Mt-Blanc. Les accès partant de la vallée sont démunis de parkings. L'approvisionnement en eau par le torrent est aléatoire. Le glacier des Bossons se meurt à côté.

RIEN DE NOUVEAU. Ces conditions d'exploitation étaient bien connues et avaient été analysées par l'équipe en place qui savait gérer cette cabane en l'état. Pour sortir de l'impasse la mairie a l'intention de demander à l'ATMB un dédommagement financier au profit

des nouveaux concessionnaires en raison de l'obstruction de l'accès.

Il fallait être naïf pour croire que le projet présentant une multitudes d'activités inadéquates dans ce lieu pouvait réussir.

On aurait aimé que les décideurs manifestent plus de clairvoyance. On aurait aimé qu'ils entendent le souhait de bon nombre de chamoniards. On aimerait aussi que, 15 mois plus tard, ils admettent leur mauvais choix. Un politique peut aussi faire preuve d'humilité...

PORTRAIT



CYPRIEN PIROUD

Proviseur de la Cité scolaire Roger Frison-Roche

Bien que né à Annemasse et ayant grandi à Thonon-les-Bains, Cyprien Piroud n'avait jamais exercé en Haute-Savoie avant de gagner Chamonix il y a maintenant 18 mois. En curieux de la vie et du monde, il a toujours privilégié la découverte de milieux - plus ou moins - lointains, pour apprendre et s'enrichir au contact des autres. Après cinq années de STAPS à Strasbourg, il devient professeur d'EPS à Villiers-le-Bel et à Sarcelles en banlieue nord de Paris. À Vienne en 2008, il passe le concours pour devenir chef d'établissement. Puis exerce pendant trois ans à La Force, un village périgourdin proche de Bergerac où il apprend à faire le foie gras. C'est ensuite le grand départ pour l'île de Mayotte dans l'océan indien. Une expérience fondatrice qui le marque à vie. Une île magnifique où il pratique la pêche et la plongée sous-marine, mais où les enfants, qui n'ont pas ou peu accès à l'eau courante et à l'électricité ont faim et soif. Un lieu où l'école est un des derniers services publics respectés mais où l'extrême violence n'est jamais loin, comme lors des grandes émeutes qui ont bloqué l'île pendant quarante jours. Il y restera quatre années avant d'être nommé principal à Fontaine, en banlieue grenobloise. Une mission difficile dans un quartier socialement compliqué. Après 3 ans, il s'envole alors pour le pacifique sud et la Nouvelle-Calédonie, dans un établissement mixte, où trouver l'équilibre entre des populations en conflit (kanaks, caldoches, métros, wallisiens) n'est pas une sinécure. Si l'expérience est

enrichissante, l'intégration est loin d'être aisée. La mission a quelques avantages (plages paradisiaques, faune et flore fabuleuses, voyages en Australie et en Nouvelle-Zélande), mais elle n'est pas sans risque, notamment lorsqu'on lui propose avec insistance de rentrer chez lui sous la menace d'un couteau ou d'un fusil.

« La qualité de vie à Chamonix est exceptionnelle. Les conditions d'enseignement sont très favorables. »

Puis, voulant se rapprocher de la montagne, dans un environnement plus favorable pour les études de ses deux enfants, la famille Piroud pose ses valises à Chamonix. « Dans un sens, c'est aussi une île, une bulle hors du monde, où la qualité de vie est exceptionnelle, où les conditions d'enseignement sont très favorables, où les infrastructures sont remarquables » témoigne Cyprien Piroud. À la tête d'un établissement d'un millier d'élèves (500 au collège, 350 au lycée général et 150 au lycée professionnel) dont 160 internes, le proviseur manage 160 personnes dont à peu près 80 enseignants et se félicite de pouvoir travailler dans des conditions privilégiées avec des personnels motivés et compétents, des enfants polis et respectueux et des familles à l'écoute. « Si globalement tout le monde va bien et réussit, certains ont des problèmes et nous devons être vigilants. Confrontés à un esprit de compétition exacerbé, des élèves sont sous pression des parents et du milieu sportif avec des objectifs de réussite importants. C'est parfois source d'anorexie ou de boulimie, de

consommation de drogue ou d'alcool hors norme. Nous travaillons sur ces fragilités ».

Positionnant la cité scolaire comme un acteur central de la vallée, Cyprien Piroud a à cœur d'ouvrir son établissement et développe les partenariats avec la mairie, la MJC, le Club des Sports... Il échange régulièrement avec les élus, ceux représentant la collectivité au sein du conseil d'administration mais également l'élue au sport. Lors du forum organisé à la cité scolaire en novembre, il a invité la collectivité à venir présenter ses métiers, à proposer des offres concrètes de stages et des emplois d'été. Autres exemples : la cité scolaire propose à des jeunes de se former au BNSSA, passeport pour rejoindre ensuite les effectifs du Centre sportif de la collectivité et des interventions ont par ailleurs eu lieu dans l'établissement en lien avec la Fête de la Science ou le centenaire des Jeux Olympiques. Parmi les nombreuses initiatives entreprises, on peut encore citer la participation de 90 jeunes en formation ski à la préparation de la piste du Kandahar.

Bénéficiant d'une cellule familiale très soudée - « indispensable quand votre épouse enseigne dans le même établissement et que vos enfants y sont scolarisés » -, épanoui dans une ville dont il apprécie le dynamisme et la richesse des activités - il pratique assiduellement natation, ski et randonnée -, Cyprien Piroud peut donner le meilleur de lui-même dans sa mission. En quelques mois, par sa proximité avec les élèves et les familles, son accessibilité, son sens de l'écoute et du dialogue, combinant sagesse et rigueur de l'ancien judoka de haut niveau et fluidité du nageur, il a acquis crédibilité et sympathie. Bonne année scolaire monsieur le proviseur !